

30 ans de lutte contre la pauvreté... et après ?

À l'occasion de son 30^e anniversaire, le 22 novembre, au Conseil économique social et environnemental, le Collectif ALERTE, impulsé par l'Uniopss, est revenu sur son combat incessant contre la pauvreté et sur la nécessité d'investir massivement pour sortir de l'exclusion.

Cela fait maintenant trente ans que les associations membres du Collectif ALERTE, animé par l'Uniopss et présidé par Noam Léandri, se battent pour améliorer la situation des plus démunis de notre pays. Une période qui ressemble à une éternité, mais qui s'avère très courte à l'échelle des politiques sociales et devant les défis qui restent à relever. C'est en 1994, que le Collectif prend son envol, alors que la lutte contre l'exclusion devient Grande Cause nationale. S'en suivront de nombreuses avancées, comme la loi d'orientation de 1998 relative à la lutte contre les exclusions qui consacre un certain nombre de droits fondamentaux et la nécessaire participation des personnes concernées. Cette loi débouche également sur la création de la Couverture maladie universelle. À l'actif également du Collectif, l'adoption d'un ambitieux Plan de lutte contre la pauvreté qui a conduit notamment à la création de la garantie Jeunes ou encore à la revalorisation du RSA. Mais en dépit de toutes ces avancées, les défis à relever restent immenses, comme l'ont souligné les nombreux acteurs venus témoigner dans l'enceinte du Conseil économique, social et environnemental, le 22 novembre, pour célébrer le 30^e anniversaire du Collectif. Président du CESE, Thierry Beaudet a ainsi rappelé quelques chiffres: 9 millions de pauvres, 4 millions de citoyens vivant dans l'extrême pauvreté,

330 000 sans-domicile ou encore 2000 enfants dormant à la rue chaque année. « À cela, il faut ajouter l'inquiétante montée des inégalités qui conduit à une crise démocratique inédite. Le sentiment de déclassement alimente la défiance et les votes extrêmes », a-t-il affirmé.

Pour faire face, les chantiers sont nombreux, notamment sur le terrain des droits fondamentaux. « La pauvreté empêche le pouvoir d'agir et la capacité d'exercer ses droits dans des domaines aussi divers que le logement, la santé ou l'éducation. Le préambule de la Constitution garantit pourtant l'ensemble de ces droits », a affirmé Claire Hédon, Défenseure des droits. Il faut donc créer les conditions de la



Pacte des solidarités : des objectifs à clarifier

Le Collectif ALERTE a été reçu, le 14 novembre, par Paul Christophe, ministre des Solidarités, pour un premier bilan du Pacte des solidarités, le plan de lutte contre la pauvreté 2024-2027. Si celui-ci a permis de maintenir l'effort financier de l'État, il est encore loin de l'augmentation de 50 % promise. Les associations

déplorent l'absence d'un objectif chiffré d'éradication de la pauvreté comme le prévoit pourtant la loi. Le Collectif ALERTE exprime ses inquiétudes sur deux points principalement. Tout d'abord, il dresse le constat que la Stratégie de lutte contre la pauvreté, principalement axée sur le travail, ne fonctionne pas et est vouée à l'échec

avec la remontée du chômage. Le ministre des Solidarités a confirmé le démarrage du chantier autour de « l'allocation sociale unique » annoncé par le Premier ministre, Michel Barnier. Le Collectif souhaite un dialogue à haut niveau pour en partager les objectifs et s'appuyer sur le travail de concertation au sujet du revenu universel d'activité. ●



participation des personnes modestes pour entendre leurs propositions et coconstruire avec elles, les politiques de lutte contre la pauvreté. Cet objectif passe par des services publics de proximité et une grande vigilance concernant la fracture numérique, pour éviter la fragilisation des droits.

Décorrélér emploi et pauvreté

L'emploi est également régulièrement cité comme un levier pour sortir de la pauvreté, mais celui-ci ne suffit pas, comme l'atteste l'inexorable montée de la pauvreté dans notre pays, malgré la baisse du chômage. « *Le plein emploi n'existe pas. Il y aura toujours des chômeurs et cet objectif n'épargne pas la multiplication des travailleurs pauvres. D'où la nécessité de mener de politique de lutte contre la pauvreté, sans tenir compte de l'emploi* », a expliqué l'économiste Michaël Zemmour. Pour autant, des efforts sont à mener sur les conditions de travail, les salaires et tous les freins à l'emploi. « *Le plus important ce n'est pas le pouvoir d'achat, mais le pouvoir de vivre.* », a affirmé Marylise Léon, secrétaire général de la CFDT. Les intervenants de la matinée ont également tenu à évoquer les nombreux domaines qui demeurent dans l'angle mort des politiques publiques notamment le logement. Manuel Domergue, directeur des études au sein de la Fondation Abbé Pierre, est longuement revenu sur les origines de

la crise du secteur : « *Le nombre de sans-domicile a triplé depuis 2012. Ce chiffre est la conséquence directe de la pénurie des logements disponibles, de la précarisation professionnelle ou administrative de nombreux citoyens, des coupes budgétaires opérées dans le budget des bailleurs sociaux ou de la diminution des APL...* »

Santé: des constats inquiétants

Les constats dans le domaine de la santé ne sont pas plus rassurants. La santé est une question centrale. 25 % de personnes renoncent à certain nombre de soins. L'espérance d'une vie d'une personne à la rue est de 48 ans. « *Personne ne parle de cela dans le débat public. On préfère stigmatiser les plus pauvres, en affirmant que l'on n'a plus les moyens de financer notre système.* », a affirmé Stéphane Junique, président du groupe VYV. D'autant, que dans les années à venir, les dépenses devraient exploser sous l'effet cumulé du vieillissement de la population, de l'explosion des maladies chroniques, mais également de l'impact de la dégradation de l'environnement sur la santé des plus fragiles.

Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniojss, a quant à lui regretté que la lutte contre la pauvreté relève de l'action sociale et pas de la protection sociale. « *Il convient que les politiques de lutte contre la pauvreté soient pensées en relation avec les autres politiques publiques. 10 euros de moins dans le budget santé des citoyens est une somme dérisoire en apparence, mais elle peut conduire certains à basculer dans la pauvreté.* »

Dans cette optique, Nathalie Latour, directrice générale de la Fédération des acteurs de la solidarité, a souligné le paradoxe dans lequel se trouvent les porteurs des politiques de pauvreté, avec la nécessité de répondre à l'urgence, tout en misant sur le temps long pour faire de la prospective et inventer des solutions structurelles. Une analyse qu'a partagé Didier Duriez, président du Secours Catholique : « *Prenons le temps d'écouter, de cibler, d'évaluer. Donnons-nous le temps de fixer des objectifs en oubliant personne. Mettons en place des comités des suites en n'oubliant pas d'investir. Travaillons ensemble pour que le Collectif ALERTE ne fête jamais ses 50 ans.* » ●

Antoine Janbon

Il faut accepter les mains tendues...

Guy Petta, délégué du Conseil national des personnes accueillies et membre d'EAPN a fait partie des nombreuses personnes accompagnées qui sont intervenues au CESE, le 22 novembre. Selon lui, accepter la main tendue est essentiel. « *Tout le monde peut un jour tomber de sa chaise et sombrer dans la pauvreté et il appartient à la société de ne pas laisser les personnes seules. Les problèmes doivent être regardés dès le début, les mains doivent être prêtes à se tendre rapidement car les problèmes se dégradent très vite.* » ●



© Frédéric Fourmier